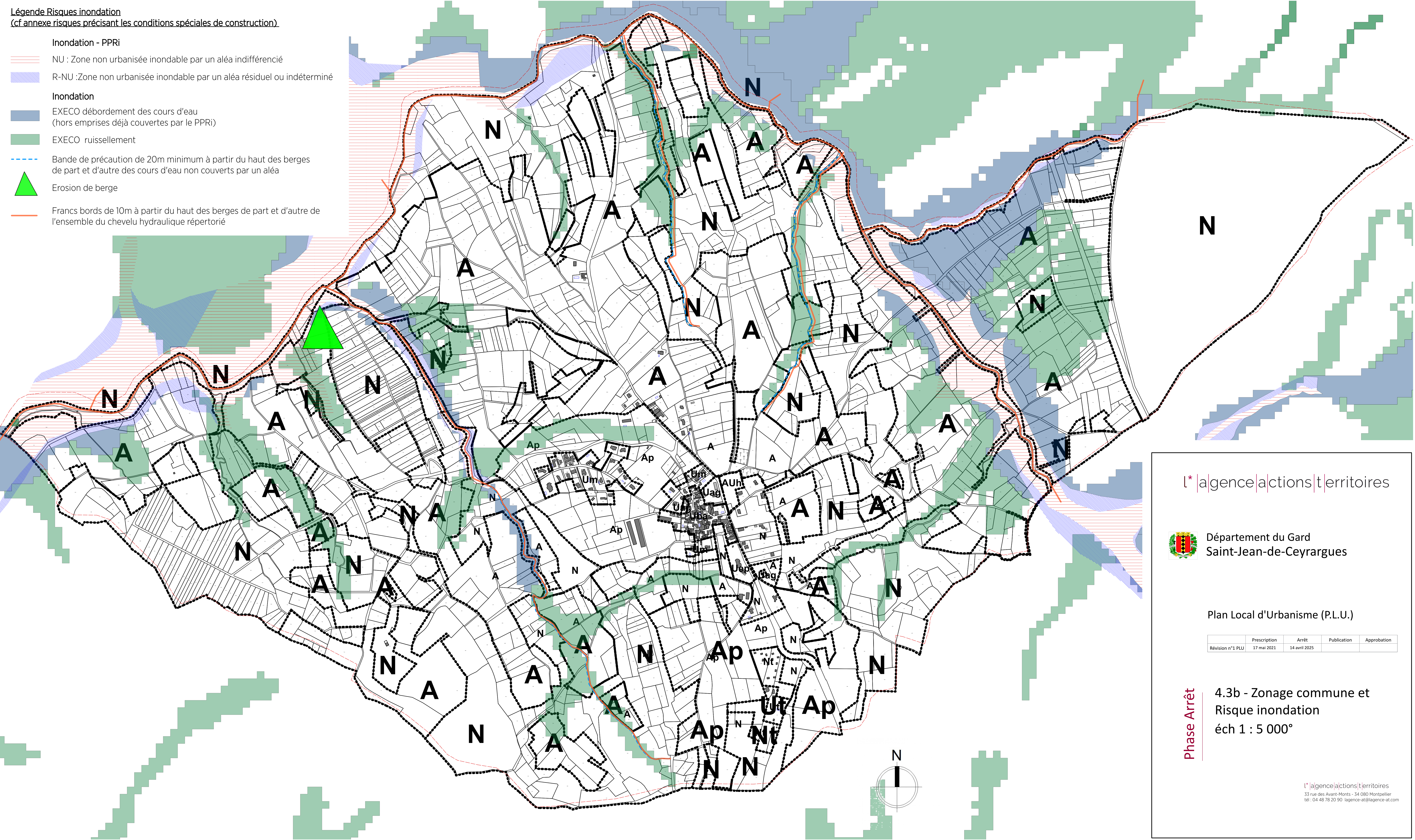


Légende Risques inondation
(cf annexe risques précisant les conditions spéciales de construction)

- Inondation - PPRI
- NU : Zone non urbanisée inondable par un aléa indifférencié
- R-NU :Zone non urbanisée inondable par un aléa résiduel ou indéterminé
- Inondation
- EXECO débordement des cours d'eau
(hors emprises déjà couvertes par le PPRI)
- EXECO ruissellement
- Bande de précaution de 20m minimum à partir du haut des berges
de part et d'autre des cours d'eau non couverts par un aléa
- Erosion de berge
- Francs bords de 10m à partir du haut des berges de part et d'autre de
l'ensemble du cheveu hydraulique répertorié



l*|agence|actions|t|erritoires



Département du Gard
Saint-Jean-de-Ceyrargues

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

	Prescription	Arrêt	Publication	Approbation
Révision n°1 PLU	17 mai 2021	14 avril 2025		

Phase Arrêt

4.3b - Zonage commune et
Risque inondation
éch 1 : 5 000°